

Les A.A.S.

*DIRECTION DES HÔPITAUX, Sous-direction de la fonction publique hospitalière,
Bureau infirmier : Méthode pour mesurer les activités afférentes aux soins,
Paris : Ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville ,1995.*

Les activités afférentes aux soins (A.A.S.), activités assurées par le personnel de l'unité de soins en dehors des soins, sont regroupées en 5 catégories :

- Activités hôtelières -
- Activités logistiques
- Communication, information, relation
- Activités administratives
- Encadrement, formation, recherche

Les activités afférentes aux soins sont fixes, leur mesure est ponctuelle. Si l'organisation change, une nouvelle mesure s'impose.

Objectifs

- Mettre en évidence le volume de chaque activité dans une unité de soins, un service, un établissement et analyser le temps consacré aux A.A.S. par chaque catégorie professionnelle .
- Mettre en évidence la variabilité des A.A.S. entre les jours, les semaines, les tranches horaires et les catégories professionnelles
- Participer à la réorganisation d'une unité de soins pour réduire le temps A.A.S. au profit du temps de soins.
- Concourir à la mesure de la charge de travail.
- Participer à la détermination des effectifs en association avec l'indicateur S.S.I.P.S.

Démarche

- Informer tous les partenaires concernés sur la méthode, présenter la grille de mesure des temps.
Former tous les personnels qui vont participer à la mesure.

- Mesurer les A.A.S.
- Chaque agent mesure par auto-évaluation le temps passé (chronométrage) dans l'exécution des tâches qu'il réalise pendant sa vacation journalière.
- Effectuer le relevé sur 7 fois 24 heures, soit 7 jours continus ou discontinus. Tous les jours de la semaine doivent faire l'objet de la mesure.
- Traiter les résultats en une synthèse globale par activité, par grade et par jour.
- Présenter les résultats au personnel et engager une réflexion sur ces résultats avant toute utilisation.

Recommandations

Il est important de garantir une bonne fiabilité de la mesure dans des conditions de fonctionnement normales.

Rigueur est le maître mot de la mesure :

- Obtenir l'adhésion de l'équipe tous grades confondus, car l'investissement demandé est lourd.
- Choisir une semaine favorable : l'activité doit être normale .
- Informer précisément le corps médical.
- Accompagner les agents durant la mesure : le cadre (ou le référent) doit être suffisamment disponible.
- Pour une mesure destinée à calculer les effectifs : ne mesurer que les activités des personnels qui font parti de l'équipe de soins (cadre, infirmières, aides soignantes et agents hospitaliers).
- Maîtriser la conduite de réunion et la conduite de projet.